

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Programme d'Investissements pour les Forêts

Deuxième Mission Conjointe – Aide Mémoire

Kinshasa, 9 au 13 mai, 2011

1.- Contexte de la deuxième mission conjointe

1.1 Le Fonds d'Investissement Climat (CIF) mis en place par les Banques Multilatérales de Développement, vise à promouvoir la coopération internationale sur le changement climatique et à appuyer les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Deux fonds fiduciaires ont été créés dans le cadre de CIF: (i) le Fonds de Technologie Propre (CTP) qui appuie les projets et programmes permettant d'assurer la démonstration, le déploiement et le transfert des technologies à faibles émissions de carbone; (ii) le Fonds Stratégique pour le Climat (SCF) qui finance les programmes et projets assurant la promotion des approches innovantes au changement climatique. Le SCF dispose de trois programmes en son sein: le Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR), le Programme d'Investissement pour les Forêts (PIF) et le Programme Progressif des Energies Renouvelables pour les Pays à Faibles Revenus (SREP).

1.2 L'objectif du Programme d'Investissement pour les Forêts (PIF) est de mobiliser les politiques, les mesures et les financements substantiellement croissants en vue de faciliter la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière et de promouvoir la gestion durable des forêts (REDD+). Le PIF ne pourra pas en soi offrir les mesures incitatives nécessaires pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, mais pourra permettre aux pays pilotes de tirer profit des mesures incitatives si elles sont mises en œuvre dans le cadre d'un mécanisme adopté par la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, qui assure la promotion et la valorisation du secteur forestier, comme le mécanisme REDD+ en discussion actuellement.

1.3 La République Démocratique du Congo (RDC) a été sélectionnée en juin 2010 comme un des 8 pays pilotes du PIF. La sélection de la RDC comme pays pilote pour le PIF tient compte de son état d'avancement dans le processus de la 'préparation à la REDD', ce qui est démontré par le fait que la République Démocratique du Congo est le premier pays du Bassin du Congo à disposer d'un Plan National de Préparation (RPP) approuvé par le FCPF (*Forest Carbon Partnership Facility*). Le processus de préparation du R-PP a assuré la participation et l'implication des acteurs concernés par la déforestation et la dégradation forestière, notamment les peuples autochtones et les communautés locales. Le R-PP propose une feuille de route jusqu'à 2012 pour la création des capacités institutionnelles et techniques qui permettraient à la RDC de participer dans un mécanisme REDD+ international. De plus, il est généralement admis que la mise en œuvre des investissements PIF en RDC générera des leçons importantes pour les autres pays de la région. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a confirmé son intérêt à participer dans le programme en envoyant en juillet 2010, une lettre au Comité du PIF ainsi que le questionnaire dûment complété. En novembre 2010, le Sous-comité PIF avait décidé d'allouer à la RDC, un financement de 40 à 60 millions USD dans le cadre de son programme d'investissement pour les forêts.

1.4 Une **première mission conjointe** des Banques Multilatérales de Développement avec la participation de partenaires techniques, financiers et de la société civile s'est déroulée du 21 au 28 février 2011. L'objectif principal de cette mission était d'appuyer la RDC dans la préparation du Plan



d'Investissement PIF. Les objectifs spécifiques étaient les suivants : (i) Passer en revue l'état d'exécution des recommandations formulées lors de la mission de cadrage; (ii) examiner la version préliminaire du Plan d'Investissement et la discuter avec le gouvernement et les autres parties prenantes en vue de sa finalisation pour soumission auprès du sous-comité du PIF; (iii) discuter des modalités de financement du PIF, le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre des Programmes, ainsi que les mécanismes possibles pour la gestion des fonds PIF, y compris le rôle du Fonds National REDD+ (en discussion actuellement) ; (iv) discuter avec les parties prenantes leurs préoccupations et attentes par rapport au Plan d'Investissement PIF, notamment avec les membres de la société civile nationale et les représentants des peuples autochtones ; (v) discuter du suivi du Plan d'investissement PIF et de ses programmes, le lien avec le cadre logique du PIF et avec le système MRV (Monitoring, Reporting et Vérification) national ; (vi) échanger avec les membres du Comité National REDD et du Comité Interministériel REDD sur leur vision de la REDD+ et leur rôle dans la Préparation du Plan d'Investissement PIF ; (vii) réaliser une visite de terrain au projet de reboisement « Ibi Bateke ».

La première mission conjointe a permis de : (i) clarifier le lien entre le processus national REDD+ en RDC et le PIF ; (ii) d'examiner le plan d'investissement préliminaire préparé par le gouvernement, et de partager ses observations et suggestions avec l'équipe gouvernementale et les autres partenaires; (iii) faire le point sur les différentes consultations effectuées auprès des autres acteurs sur le plan d'investissement du PIF et trouver un accord avec la société civile nationale sur une feuille de route pour la poursuite de ces consultations ; (iv) constater le niveau d'implication du Comité National REDD et du Comité Interministériel REDD dans la préparation du Plan d'Investissement ; (v) discuter du rôle du secteur privé dans le PIF en RDC ; (vi) s'accorder sur une feuille de route détaillée pour la finalisation du Plan d'Investissement du PIF et sa soumission au Sous-comité du PIF prévu pour le mois de juin de cette année.

2. Objectifs de la deuxième mission conjointe

2.1 L'**objectif principal** de la deuxième mission conjointe était d'évaluer le Plan d'Investissement à soumettre au Sous-comité du PIF et de partager avec le gouvernement et des autres acteurs, ses observations, suggestions et recommandations en vue de l'amélioration du document.

2.2 Les **objectifs spécifiques** de la mission étaient les suivants: i) Examiner l'état d'exécution des recommandations de la première mission conjointe ; ii) Examiner la version révisée du Plan d'Investissement du PIF et recueillir les avis des parties prenantes sur la dernière version du document ; iii) Évaluer le processus de consultation de la Société civile et s'assurer que ses observations ont été prises en compte dans la préparation du Plan d'Investissement ; iv) Élaborer avec le Gouvernement et tous les partenaires la stratégie de présentation du document lors de la réunion du Sous-comité du PIF.

2.3 La mission a été reçue par Monsieur Désiré Luhahi, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT), représentant Monsieur le Ministre empêché, et la restitution des conclusions de la mission s'est déroulée en présence de Mr José E. B. Endundo, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme. La mission



était composée des représentants de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement (y compris le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo), FAO, Rainforest Foundation Norvège, Bank Information Center, représentants de la société civile nationale (membres du Groupe de Travail Climat REDD, GTCR). La mission a travaillé étroitement avec le Point Focal pour le Programme d'Investissement Forestier de la République Démocratique du Congo (RDC), ainsi qu'avec la Coordination Nationale REDD+ (CN-REDD+). La composition détaillée et le calendrier de la mission sont présentés en Annexe 1.

2.4 La mission a tenu des séances de travail avec les autorités du MECNT et avec la CN-REDD+ pour discuter du Plan d'Investissement du PIF en RDC. Des séances de travail ont été organisées avec : i) les représentants des partenaires techniques et financiers, ii) les représentants de la société civile nationale, afin de leur permettre de restituer les résultats des consultations provinciales et nationales sur le Plan d'Investissement, iii) les représentants du Comité National et du Comité Interministériel REDD. La liste des participants à ces séances de travail est présentée en Annexe 3.

2.5 La mission tient à remercier le Gouvernement de la RDC et le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) en la personne de Monsieur le Ministre José E. B. Endundo, pour le bon déroulement de la deuxième mission conjointe. La mission remercie également les partenaires techniques et financiers, les membres de la société civile nationale et internationale et les représentants du secteur privé pour leurs contributions aux travaux de la mission.

3. Principales questions examinées lors de la mission et résultats.

3.1 Prise en compte des recommandations de la première mission conjointe (février, 2011).

Recommandations de la première mission conjointe	Constats de la deuxième mission conjointe
Lien entre le PIF et le processus de préparation à la REDD+. La mission recommande que le Plan d'Investissement et les Programmes se réfèrent toujours au processus de préparation à la REDD+. Les études réalisées ou en cours, ainsi que les consultations des parties prenantes, doivent contribuer directement à la qualité des interventions prévues pour le PIF.	La version révisée du Plan d'Investissement rend plus explicite le lien entre le PIF et le processus national REDD+. Toutefois, ce lien peut être encore mieux clarifié. La CN-REDD préparera un tableau démontrant comment les chantiers en cours du processus REDD+ contribuent aux objectifs du PIF, y compris les études en cours, en particulier celles sur la préparation de la stratégie nationale REDD+, la construction du Fonds National REDD+, l'évaluation environnementale et sociale stratégique, et les analyses d'options pour le partage de revenus.
Respect du calendrier de soumission du Plan d'Investissement au Sous-comité PIF.	Le calendrier retenu pour la soumission du document est respecté et le Plan d'Investissement du PIF est rédigé selon le canevas prescrit.
Logique de présentation des programmes. La mission avait rappelé l'importance du caractère transformationnel du PIF et avait recommandé la combinaison des programmes habilitants et sectoriels dans des zones géographiques à	La nouvelle version du Plan d'Investissement présente les programmes d'après la logique arrêtée lors de la première mission conjointe (interventions dans trois zones géographiques, intégrant des activités sectorielles et



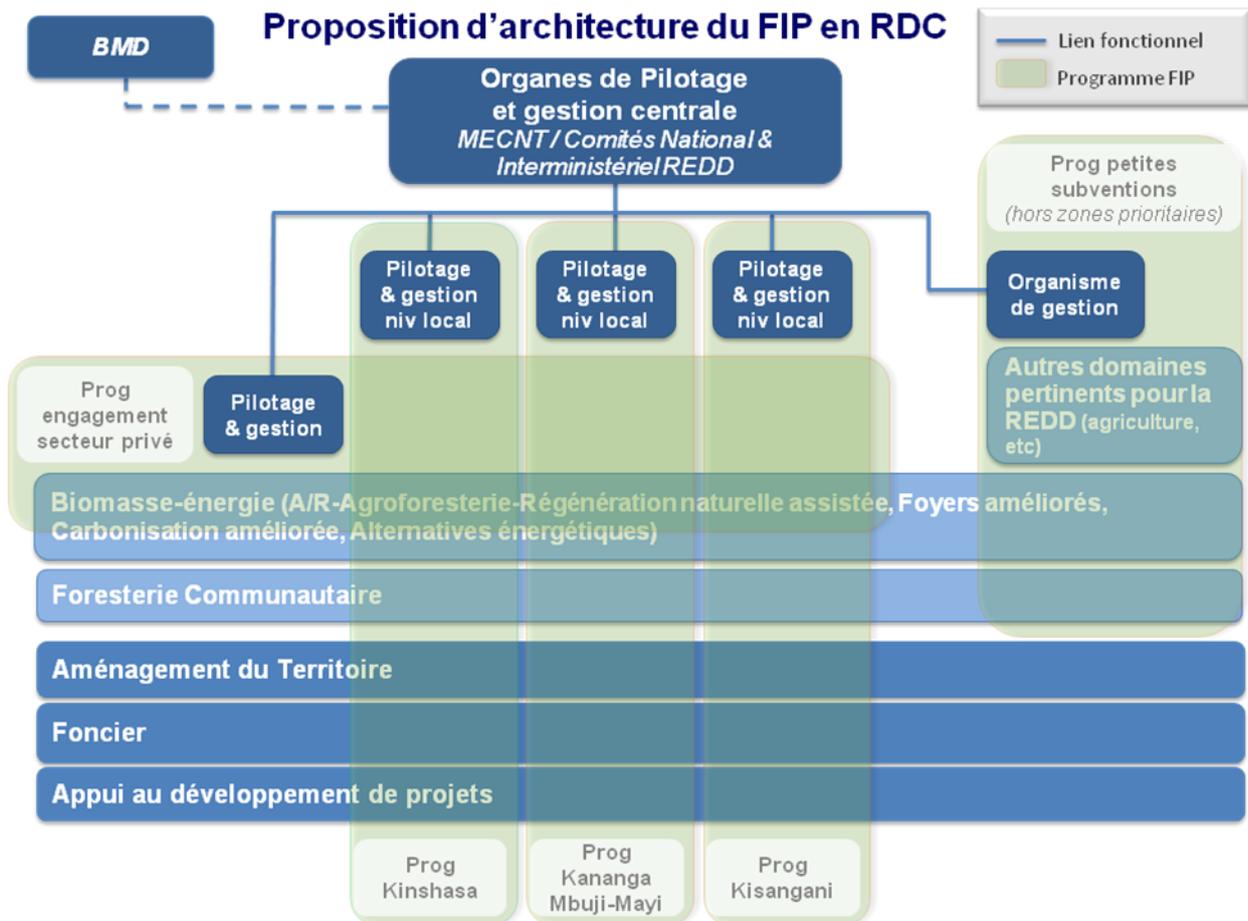
identifier sur la base des critères retenus par la mission.	habilitantes).
Identifier les zones géographiques d'intervention : La première mission conjointe avait demandé que les zones géographiques à fort potentiel REDD+ préalablement identifiés par le MECNT fussent évaluées sur la base d'une matrice multi-critères pour la sélection de deux ou trois zones d'investissement PIF.	Exercice réalisé. Résultats pris en compte dans la version révisée du Plan d'Investissement.
Financement de projets prometteurs hors zones géographiques retenues : La première mission conjointe avait recommandé la création d'un fonds de réserve destiné au financement de projets particulièrement intéressants et prometteurs.	Un programme de « petites subventions aux initiatives porteuses REDD+ » est inclus dans le Plan d'Investissement.
Consultations pour l'élaboration du Plan d'Investissement PIF : La première mission conjointe avait recommandé des consultations effectives et respectant les critères de consultation du PIF avec toutes les parties prenantes.	Les consultations ont été réalisées d'après la feuille de route arrêtée lors de la première mission conjointe.
Niveaux de référence et évaluation des résultats . La mission a attiré l'attention sur le besoin d'établir un niveau de référence pour chaque programme / projet à financer par le PIF et de mesurer les résultats en conformité avec le cadre de résultats en cours d'élaboration.	Le cadre de résultats sera préparé dans la version du 30 mai (à soumettre au sous-comité PIF). Un travail est en cours pour le calcul des taux de déforestation dans les zones d'intervention PIF, d'après les données FACET (OSFAC). Les niveaux de référence (carbone et co-bénéfices) précis par zone seront établis lors de la préparation des programmes.
Rôle des Comités National et Interministériel REDD . La première mission conjointe avait recommandé la dynamisation des activités de ces deux Comités et encouragé le MECNT à jouer pleinement son rôle de Président.	Le Ministre a convoqué deux réunions avec les membres de ces deux Comités et a trouvé des réponses à leurs préoccupations (appuis matériel et logistique).
Rôle du secteur privé . La mission encourage l'engagement effectif du secteur privé dans le processus de l'élaboration du Plan d'Investissement.	La CN-REDD a tenu plusieurs réunions de consultation avec le secteur privé. De plus, le consultant à la CN-REDD (Tony Reekmans) a préparé une note d'analyse sur les arrangements institutionnels, présentant des options pour l'engagement du secteur privé en vue de la mise en œuvre des programmes.

3.2 Révision du Plan d'Investissement

La mission a discuté tous les aspects-clés du Plan d'Investissement et a partagé avec le Gouvernement des suggestions pour sa révision en vue de la soumission au sous-comité PIF. Les points clés discutés lors de la mission sont repris ci-dessous.



- **Présentation des Programmes d'Investissement.** La mission a validé l'option de présentation des programmes par zone géographique d'intervention (bassins d'approvisionnement de Kinshasa, Kisangani et Kananga/Mbuji-Mayi). Un programme d'octroi de petites subventions aux initiatives prometteuses hors les zones géographiques d'intervention a également été retenu. La mission a aussi suggéré la présentation d'un programme spécifique visant la promotion de l'engagement du secteur privé dans les activités liées à la biomasse énergie (reboisement, afforestation, agroforesterie, carbonisation améliorée, foyers améliorés). En général, la mission note que les explications fournies pour justifier le choix des programmes (activités habilitantes et sectorielles) doivent être développées davantage dans la version finale du document, en mettant l'accent sur l'effet transformationnel, le potentiel de réduction des émissions de carbone et la nécessité de ne pas disperser les moyens. La perception de certains observateurs que l'agriculture n'est pas prise en compte dans le Plan d'Investissement doit être corrigée dans la version finale du document.
- **Arrangements institutionnels.** La mission a revu en détail les arrangements institutionnels proposés et émis plusieurs suggestions. La structure ci-dessous reprend les discussions de la mission. Les consultations ont clairement indiqué que les acteurs sur le terrain souhaitent voir l'émergence de mécanismes de gestion des fonds plus souples, des procédures de décaissement moins lourdes et plus accessibles pour les acteurs de petite et moyenne tailles. La mission suggère que ces questions soient analysées en détail lors de la préparation des programmes.



- **Lien avec le processus REDD+.** La mission suggère que la présentation du lien entre le processus REDD+ et les investissements FIP soit encore renforcée dans le Plan d'Investissement. Il est important de souligner le rôle clé joué par certaines études prioritaires prévues dans le cadre du REDD. Il s'agit



des études concernant les options pour le partage de revenus issus de la REDD+, les réformes légales transversales pour l'appui à la mise en œuvre de la REDD+, et la création du Fonds National REDD+, ainsi que le processus de préparation de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégie et des standards nationaux et environnementaux pour les initiatives REDD+ en RDC (sous le leadership de la société civile).

- **Gouvernance forestière.** Les activités PIF doivent contribuer à renforcer la gouvernance forestière en RDC, ce qui se ferait à travers le soutien du PIF aux activités habilitantes pour la réduction de la déforestation (foncier, aménagement du territoire), la foresterie communautaire et le renforcement des capacités des acteurs (gouvernement au niveau central et provincial et société civile). La mission suggère qu'un texte sur le lien entre les activités PIF et la gouvernance forestière soit ajouté au Plan d'Investissement. La mission note aussi que le tableau de risques doit être révisé pour prendre en compte tous les risques liés à la gouvernance forestière soulevés par la société civile. La version finale du Plan d'Investissement devrait également incorporer un calendrier des échéances principales des études clés au sein du processus national REDD+.
- **Consultations.** L'Annexe sur les consultations doit être révisée pour décrire non seulement le processus de consultation mais aussi pour présenter les résultats desdites consultations. La mission suggère au Gouvernement de se rapprocher des deux ONGs responsables des consultations (CODELT et DGPA) pour la préparation de cette Annexe.
- **Mécanisme de subventions dédié aux peuples autochtones et communautés locales.** Le Plan d'Investissement doit, même de façon préliminaire, clarifier le lien entre les Programmes proposés pour le financement du PIF en RDC et le mécanisme de subventions dédié aux peuples autochtones et aux communautés locales, non encore finalisé. La mission suggère au Gouvernement de se rapprocher des représentants des peuples autochtones congolais suivant les discussions internationales sur la mise en place dudit mécanisme pour la préparation de cet Annexe.
- **Cadre de résultats PIF.** La mission recommande que le cadre de résultats soit finalisé dans le Plan d'Investissement PIF avant l'envoi au sous-comité PIF.
- **Leçons apprises et partage des expériences** (*Information Sharing and Lessons Learned - ISL*). La mission a attiré l'attention du gouvernement sur le besoin d'allouer une enveloppe budgétaire aux activités ISL, d'après les lignes directives du PIF. La Coordination Nationale REDD+ devrait gérer ces activités, comme partie intégrale du processus national REDD+.

3.3 Consultations avec les parties prenantes

Plusieurs consultations ont été menées aux niveaux national et provincial dans le cadre de la préparation du Plan d'Investissement PIF. Ces consultations, menées d'une part par la Coordination Nationale REDD (à travers les GCT – Groupes de Coordination Thématiques) et d'autre part par la société civile (au travers des organisations DGPA et CODELT) ont impliqué toutes les parties prenantes (l'administration nationale, provinciale et locale, la société civile, les représentants des peuples autochtones et le secteur privé).

La mission a exprimé sa satisfaction du résultat des consultations sur le Plan d'Investissement PIF menées sous le leadership de deux organisations de la société civile (CODELT et DGPA). Les consultations ont permis d'atteindre plus de 600 personnes représentant la société civile locale, l'administration locale, le pouvoir coutumier (chefs coutumiers), les confessions religieuses, représentants des peuples autochtones et le secteur privé local, dans 16 localités situés dans six provinces (Bandundu, Bas Congo, Kasai Occidentale, Kasai Orientale, Kinshasa et Province Orientale). Les consultations ont été basées sur une méthodologie de participation commune élaborée par



CODELT et DGPA. Après avoir traduit le Plan d'Investissement PIF dans un langage accessible à tout le public ciblé par les consultations, une équipe de 50 formateurs est descendue sur le terrain pour organiser des séances de formation (sur la REDD) et mener les consultations proprement dites. Ensuite les participants ont été repartis dans des groupes de réflexions, autour des questions précises pré-identifiées (programmes à financer, cofinancement, arrangement institutionnel, risques). Les médias étaient présents dans la plupart des consultations, ce qui a permis de transmettre les messages au-delà des participants aux activités. Un Atelier National de validation a eu lieu à Kinshasa les 9 et 10 mai. La synthèse des résultats des consultations principales est présentée dans l'Annexe 4.

Les consultations ont révélé un fort niveau d'intérêt des parties prenantes pour les activités à financer par le FIP. Toutefois, des **préoccupations** ont été exprimées, notamment :

- Besoin d'appui à la sécurisation foncière
- Harmonisation entre pouvoir public et coutumier
- Crainte de confiscation par l'élite des investissements et bénéfices provenant des activités PIF
- Crainte d'inégalité dans la répartition des opportunités ;
- Risque d'interférence politique dans la sélection des projets (mise en place),
- Pour le cofinancement, d'autres types d'apports des bénéficiaires des projets (travail des communautés, terres sécurisées, etc.) doivent être valorisés ;
- Capacité très faible de l'administration provinciale pour faire le suivi des projets (capacités matériel et humaine),
- Difficulté d'accès aux financements pour les structures faibles en raison d'exigences trop contraignantes.

L'Annexe 4 concernant les Consultations sur le Plan d'Investissement reprend ces préoccupations en plus de détail.

Les consultations ont aussi relevé plusieurs **opportunités** liées aux activités PIF :

- Création d'emplois locaux et appui aux économies locales
- Injection des capitaux dans les zones cibles
- Revitalisation des banques et autres structures financières (micro-finances, etc)
- Valorisation de certains terroirs peu connus à travers l'injection des nouveaux flux financiers.

Pendant la mission, les organisations de la société civile nationale ont aussi émis une série de recommandations portant sur la préparation et mise en œuvre des programmes PIF :

- Le PIF doit appuyer la sécurisation foncière et le micro-zonage ;
- Le principe CLIP (Consentement Libre Informé et Préalable) doit être respecté lors de consultations¹;
- Politiques de sauvegardes des BMDs et les standards nationaux REDD+ doivent être respectés ;
- Les financements PIF doivent être gérés d'une façon participative et transparente
- Le Gouvernement doit prioriser la finalisation de l'étude sur les moteurs de la déforestation, l'étude sur les réformes légales transversales et le partage de revenus issus de la REDD+.
- Le Plan Communication du processus national REDD doit être renforcé pour augmenter le niveau de connaissance sur la REDD+ au niveau des populations locales ;

¹ Les représentants de la Banque mondiale ont clarifié que la Politique Opérationnelle 4.10 (Politique sur les Peuples Autochtones) de ladite institution exige des consultations libres et informés amenant à un appui ample de la communauté. Le *Board of Executive Directors* de la Banque a récemment lancé un processus de révision et consolidation ses politiques de sauvegardes environnementales et sociales.



- Les consultations menées lors de la préparation du Plan d'investissement sont un début d'un long processus. Un plan de consultation pour la préparation des programmes doit être préparé (quand, quels moyens, etc.).
- Le Plan d'Investissement du PIF doit refléter les avis et recommandations des communautés locales et peuples autochtones ;
- Fonds PIF doivent éviter des intermédiaires financiers ayant des « mécanismes lourds » (exemple du FFBC) afin de favoriser la mise en œuvre rapide des projets.
- Le PIF doit faciliter la signature des textes sur les forêts communautaires.

4. Recommandations de la mission conjointe

- **Préparation des Programmes d'Investissement.** La mission suggère le renforcement de la capacité de la CN-REDD pour la préparation des Programmes d'Investissement, qui exigera une expertise approfondie dans plusieurs sujets (foncier, aménagement du territoire, biomasse énergie, foresterie communautaire, secteur privé, etc.). La mission insiste également que les structures du MECNT (directions techniques) et celles des autres ministères (foncier, aménagement du territoire, agriculture, énergie) soient étroitement impliquées dans la préparation des programmes. Les BMDs ont aussi rappelé que la préparation des programmes doit suivre le processus traditionnel de préparation de projets par les BMDs, et que les programmes et projets préparés soient soumis électroniquement à l'approbation des membres du sous-comité PIF pour non objection, et non pendant les réunions du sous-comité. Par ailleurs, ces documents des programmes et projets devraient être publiés sur les sites web du MECNT et du PIF en même temps que leur soumission au Sous-comité, comme indiqué dans les directives du PIF.
- **Communication.** Etant données les faiblesses constatées dans ce domaine, la mission recommande le renforcement de la capacité de la CN-REDD en communication sur le processus REDD+ d'une façon générale, et sur les investissements PIF en particulier. La mission suggère aussi que les activités de communication et consultation spécifiques aux Programmes d'Investissement PIF soient intégrées dans le Plan de Communication général du processus national REDD.
- **Partage de revenus issus de la REDD+.** La mission recommande au MECNT de continuer les réflexions, consultations et négociations sur les modèles de partage de revenu pour les activités REDD+. La mission suggère la préparation d'une note analytique reprenant les éléments principaux du mécanisme de partage de revenus (identification des bénéficiaires, types et formes de bénéfices et gestion des ressources), suivi d'ateliers de réflexion avec les parties prenantes.
- **Analyse des besoins de réformes du cadre légal.** Un des objectifs du PIF est de mobiliser les politiques et de développer des projets et programmes qui amorcent un processus de transformation. La mission recommande au MECNT de prioriser l'analyse des besoins de réformes du cadre légal identifiée dans le R-PP, qui sera une base importante pour la transformation de la gouvernance forestière.
- **Foresterie communautaire.** La mission recommande au Gouvernement la signature des textes légaux et réglementaires (Décret et Arrêté) portant sur les forêts de communautés locales. La foresterie communautaire jouera un rôle clé dans les investissements PIF qui ne pourront pas être mis en œuvre avant l'adoption formelle du cadre réglementaire sur les forêts de communautés locales.



- **Comité National REDD et Comité Interministériel REDD.** La mission salue les initiatives prises par le MECNT pour résoudre les préoccupations (appuis matériel et logistique) soulevées par les membres du Comité National REDD et du Comité Interministériel REDD. Toutefois, la mission note avec grande préoccupation que lesdits Comités ne jouent pas encore pleinement leur rôle dans le processus REDD. La mission constate aussi que l'absence du Ministère des Finances dans le Comité National REDD est une lacune à corriger. La mission suggère au MECNT de continuer à chercher les voies et moyens de dynamiser ces comités pour qu'ils soient à même de jouer pleinement leur rôle.

- **Présentation du Plan d'Investissement au sous-comité du PIF en juin 2011.** Le Plan d'Investissement a été finalisée dans le but d'être présenté formellement au sous-comité PIF lors de sa réunion du 29/30 juin à Cape Town, bien qu'une opinion minoritaire suggérait l'option d'une présentation informelle.

5. Prochaines étapes de la Programmation PIF en RDC

Activités	Responsable	Dates
Publication du Plan d'Investissement sur le site web du MECNT	Gouvernement	16 mai, 2011
Transmission du Plan d'Investissement à l'évaluateur indépendant (TAP)	Gouvernement	16 mai, 2011
Soumission de la version finale du Plan d'Investissement PIF au Sous-comité PIF	Gouvernement	30 mai, 2011
Réunion du Sous-comité PIF	Gouv./ BMD	28 et 29 juin, 2011
Démarrage de la préparation des programmes d'investissement	Gouv./ BMD	Après approbation du Plan d'Investissement
Préparation d'un plan de futures consultations sur les programmes PIF (après approbation du Plan d'Investissement)	Gouv./ Société civile	Après approbation du Plan d'Investissement
Démarrage des consultations sur les programmes d'investissement	Gouvernement	Après approbation du Plan d'Investissement



Annexe 1. Composition de la mission de cadrage

Nom	Institution	Rôle
Simon Rietbergen	Banque mondiale	Coordonnateur général de la mission pour les BMD
André Aquino	Banque mondiale	Spécialiste finance carbone
Modibo Traoré	AfDB	Co-leader de la mission
Amadou Bamba Diop	AfDB	Spécialiste en gestion des ressources naturelles
Jean-Baptiste Kadiata Bakach	AfDB	Agronome
Jean-Louis Moubamba	AfDB	Économiste agricole
Giovanni Tibaldeschi	AfDB/FFBC	Économiste agricole
Mwila Musumali	AfDB	Spécialiste en Environnement
Son Nguyen	USAID	Partenaire technique/financier
Filippo Saracco	EU	Partenaire technique/financier
Andreas Schleenbaecker	GIZ - PBT	Partenaire technique/financier
Anne Martinussen	Rainforest Foundation Norway	Partenaire technique/financier
Patrick Kipalu	Bank Information Center	Partenaire technique/financier

Équipe Nationale

Désiré Luhahi	Directeur de Cabinet au Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT)	Liaison avec Ministre
Vincent Kasulu	Directeur du Développement Durable (MECNT)	Point Focal CCNUCC / REDD
Victor Kabengele	Conseiller chargé des projets au Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT)	Point Focal du PIF en RDC



Kanu Mbizi	MECNT / DDD	Coordonnateur national REDD
Fabien Monteils	MECNT / PNUD	Assistant Technique Principal à la CN-REDD
Bruno Hugel	MECNT / PNUD	Assistant Technique à la CN-REDD, MECNT
Roger Muchuba	Groupe de Travail Climat-REDD (GTCR)	Représentant de la société civile nationale
Félicien Kabamba	Groupe de Travail Climat-REDD (GTCR)	Représentant de la société civile nationale
Adrien Sinafasi	Groupe de Travail Climat-REDD (GTCR) / Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones	Représentant de la société civile nationale / Peuples Autochtones
Joseph Nkinzo	Hope in Action	Représentant de la société civile nationale



Annexe 2. Calendrier révisé de la deuxième mission conjointe

Jour	Horaire	Activités	Observations	Lieu
09/05 Lundi	12h00-13h00	Réunion d'Ouverture avec les autorités du MECNT	Réunion présidée par le Directeur du Cabinet MECNT	MECNT
	14h00-18h00	Discussion avec l'équipe du gouvernement (MECNT et CN-REDD)	Passage en revue des résultats de la 1ère mission conjointe Présentation de la dernière version du Plan d'Investissement	MECNT
10/05 Mardi	9h00-12h00	Discussion avec l'équipe du gouvernement (MECNT et CN-REDD)	Discussion sur les programmes du PIF en RDC	MECNT
	14h00-16h00	Réunion avec les partenaires techniques et financiers	Réactions à la dernière version du Plan d'Investissement	Banque Mondiale
	16h30-18h00	Discussion sur les arrangements institutionnels	Présentation par le consultant Tony Reekmans	Banque Mondiale
11/05 Mercre	9h00 – 12h30	Réunion avec la société civile sur le Plan d'Investissement et le processus de consultation	Réunion avec un groupe élargi de la société civile et restitution des consultations sur le Plan	Réseau Ressources Naturelles
	14h30-16h30	Réunion avec membres du Comité National REDD et Comité Interministériel REDD	Réactions à la dernière version du Plan d'Investissement	MECNT
12/05 Jeudi	9h00 – 11h00	Réunions entre la partie gouvernementale et la mission	Continuation des discussions sur le Plan d'Investissement	MECNT
	13h00-15h00	Réunions entre la partie gouvernementale et la mission	Préparation de l'aide mémoire de la mission	MECNT
13/05 Vendr	9h00-12h00	Réunion interne aux membres de la mission	Préparation de l'aide mémoire de la mission	MECNT
	14h00	Réunion de restitution avec le MECNT	Présidée par le Ministre de l'Environnement	MECNT



Annexe 3: Participants aux séances ouvertes de la mission

N°	NOMS	FONCTION	ORGANISATION	E-MAIL
1.	Victor Kabengele	Point Focal FIP	MECNT	abckab@gmail.com
2.	Simon Rietbergen	Spécialiste forestier	Banque Mondiale	srietbergen@worldbank.org
3.	André Aquino	Spécialiste carbone	Banque Mondiale	adeaquino@worldbank.org
4.	Modibo Traore	Expert GRN	BAD	d.traore@afdb.org
5.	Jean- Louis Moubamba	Expert Agro Econ.	BAD	j.moubamba@afdb.org
6.	Bamba Diop	Environnement	BAD	a.diop@afdb.org
7.	Roger Muchuba	Coordonnateur	GTCR	rogermuchuba@yahoo.fr
8.	Patrick Kipalu	Africa Programme Associate	Bank Information Center	pkipalu@bicusa.org
9.	Anne Martinussen	Chef DEP Afrique	Rainforest F ; Norvège	anne@rainforest.no
10.	Mwila Musumali	Environnementaliste	BAD	m.musumali@afdb.org
11.	Giovanni Tibaldeschi	CBFF Consultant	BAD	Tibatiba2003@yahoo.com
12.	Rubis Ndombasi	Webmaster	MECNT	rubisnk@line.fr
13.	Nina Mboyo	Assistante Cellule 'E'	CELLULE ENVIRONNEMENT	mboyobayanga@yahoo.fr
14.	Bruno Hugel	Conseiller Technique	CN-REDD/MECNT	Brunoh.cnredd@gmail.com
15.	Salim Stephane	Consultant	CNREDD/MECNT	Stephane.cnredd@gmail.com
16.	Tony Reekmans	Consultant	MECNT	tonreekmans@gmail.com
17.	Léon Kanu Mbizi	Coordonnateur Nat.	CN-REDD	kanumbizi@yahoo.fr
18.	André Simon	Expert forestier	FAO/BM	André.simon@fao.org



19.	Vincent Kasulu	Directeur DD	MECNT	kaseyamak@yahoo.fr
20.	Désiré Luhahi	Directeur Cabinet	MECNT	Desire_luhahi@yahoo.fr
21.	J.B.B KADIATA	Expert Agro	BAD	b.kadiata@afdb.org
22.	Harold Vandermeulen	Attaché Coop.	Ambassade Belgique	Harold.vandermeulen@diplobel.fed.be
23.	Ricky Betoko	consultant	CN-REDD/MECNT	Ricky.betoko@yahoo.fr
24.	Fabien Monteils	Consultant Technique	CN-REDD/UN-REDD/PNUD	Fabien.monteils@undp.org
25.	Joseph Nkinzo	Coordonnateur	HOPE IN ACTION	nkinzo@gmail.com
26.	Jim Beck	Coordonnateur	Us Forest Service	jamesbeck@fs.fed.us
27.	Kazunao Shibata	Représentant président Adjoint	JICA	Shibata.kazunao@jica.go.jp
28.	Andreas Schleenbaecker	Conseiller Technique	GIZ	Andreas.schleenbaecker@giz.de
29.	Danae Maniatis	Experte MRV	FAO UNREDD	Danae.maniatis@fao.org
30.	Olivier Diemby	Directeur Adjoint	JICA	Diembyolivier.cd@jica.go.jp
31.	Son Nguyen	Directeur Adj.CARPE	USAID	snguyen@usaid.gov
32.	Filippo Saracco	Attaché Reg.foret	UFC	filippo.saracco@eeas.europa.eu
33.	Flory Botamba	Chef de projet	WWF	fbotamba@wwfcarpo.org
34.	Salim Stephane	Consutant	CNREDD/MECNT	Stephane.cnredd@gmail.com
35.	Kamathe Katsongo	Consultant	CN-REDD	kamathe@hotmail.com
36.	Alphonse Longbango	Diprogramme	CODHOD	Alpha@hotmail.com
37.	Stephie Moshon Ilunga	Membre	GTCR	smusao@yahoo.fr
38.	Serge Sabin	Assistant Coord	CODECT/GTCR	sergesabin@yahoo.fr



		GTCR		
39.	JR. Bowela	Coordonnateur	IGED/CRON	Juniorbowela@yahoo.fr
40.	Flory Nyamwoars	Coordonnateur	ODC/....	Flo.nyamwoars@gmail.com
41.	Rubin Rashidi	Chargé Programme	RRN	rubinrashidi@yahoo.fr
42.	Joseph Bobia	Coordonnateur	RRN	jbbobia@yahoo.fr
43.	Dr. Guy Lyaki	Coordonnateur	ADE/RAPY	guyliaki@yahoo.fr
44.	Félicien Kabamba	Coordonnateur	GTCR	fellykabamba@yahoo.fr
45.	Billy Modest Kabwika	Formateur	ODC	Billy_modest@yahoo.fr
46.	Roger Muchuba	Coordonnateur	GTCR	rogermuchuba@yahoo.fr
47.	Edouard Mumponga	Conseiller	CONADHI	edouardmumponga@yahoo.fr
48.	Antoine Mingashanga	CP	RRN	Antomingashaga@yahoo.fr
49.	Guy Kajemba	GTCR Programme	GTCR	gkajemba@yahoo.fr
50.	Mr. Espoir Tshakoma	Chargé de plaidoyer	GTCR/ERND	etshak@yahoo.fr
51.	Nene Bainzana	Coordonnateur	RCEN	aiglenene@yahoo.fr
52.	Don de Dieu Katshunga	Expert Juriste	GTCR/CDDEL	donkatshou@hotmail.com
53.	Taba Kalulu	Conseiller principal	Primature	tabakalulu@yahoo.fr
54.	Erick Ngoy Kiseba	DDD/DSE	MECNT	kisebaeric@yahoo.fr
55.	Bienvenu Ngoy	Coord. Nat	Société Civile	Bienvenu_ngoy@yahoo.fr
56.	Désiré Bujiriri	Comm.Interm	Min. du Plan	bdesynfune@yahoo.fr
57.	Mbikayi Nkonko	Administrateur	INERA	mbikayijeanalbert@yahoo.fr
58.	DR Bintu Nyembo Viviane	Point focal	MINES	vivianenyembo@yahoo.fr



59.	Freddy Lusambulu	Conseiller	Min Décentralisation	goelwaka@yahoo.fr
60.	HONORE Nijibikila	DIR CHEF DE DPT	FEC	njibikila@yahoo.fr
61.	Albert Likunde	SG/ECN	MECNT	likundealbert@yahoo.fr
62.	Frédéric Djengo	Directeur/DGF/FC	MECNT	djengofrederic@yahoo.fr
63.	Félicien Mulenda	Conseiller	Finance/CTR	Fmulenda2000@yahoo.fr
64.	Adrien Sinafasi	Coordonnateur	DGPA	sinafasiadrien@yahoo.fr
65.	Ueli Mueller	Programme Coordonnateur	GIZ/PBF	Ueli.mueller@giz.de



Annexe 4: SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS PROVINCIALES SUR LE PIF

I. Les étapes principales dans le déroulement de la Consultation

I.1. Etape préparatoire.

- Préparation par le Ministère des TDR des Consultations Provinciales et Nationales, TDR soumis à la Société Civile pour développer une Proposition Technique et une Proposition Financière ;
- Soumission par CODELT et DGPA de deux Propositions Techniques et Financières et leur approbation par le Maître d'œuvre ; signature en date du 21 mars 2011 de deux Contrats pour l'exécution de la Mission par la Société Civile selon les dispositions des TDR et des propositions Techniques.

I.2. Etape pédagogique.

- Développement d'un Guide Méthodologique unique, adopté par les deux consultants, soumis à la révision de pairs et à la consultation publique interne, et son approbation par le Maître d'œuvre ;
- Tenue en deux sessions (le 02 et le 04 avril 2011) d'un Atelier Pédagogique pour l'appropriation par les facilitateurs des outils méthodologiques développés (un guide d'entretiens, utilisé au cours des consultations, ainsi qu'une fiche de synthèse des résultats). Au total, 60 médiateurs formés.

I.3. Descente sur terrain.

La descente sur terrain au courant de la deuxième quinzaine du mois d'Avril 2011.

I.4. Restitution et validation.

L'Atelier National de validation des résultats des consultations provinciales, du 09 au 10 mai 2011.

II. La descente sur terrain

- Au courant de la deuxième quinzaine du mois d'Avril 2011, des équipes ont été déployées dans 6 provinces situées dans les trois zones d'intervention prioritaires définies, en vue de mener la Consultation pour recueillir les avis des parties prenantes locales, principalement les Peuples Autochtones et les communautés.
- Provinces consultées : Kasai Oriental, Kasai Occidental, Province Orientale, Bandundu, Bas-Congo et Kinshasa.
- Moyenne de trois consultations locales par province, avec 25 participants par consultation ; 35 participants en moyenne à chaque atelier provincial.
- En résumé : 18 consultations locales avec 25 participants par consultation (450 personnes), et 6 ateliers provinciaux avec 35 participants par atelier, soit 210 participants. Au total, 660 personnes consultées.



- Profile des participants

- Société civile : membres ONG, confessions religieuses, organisations paysannes, organisations féminines, associations des jeunes,
- Pouvoir coutumier et leaders locaux ;
- Administrations locales et pouvoir délibérant provincial
- Peuples autochtones et communautés locales ;
- Universités et institutions de recherche ;
- Représentants du secteur privé (commerçants, exploitants forestiers, etc.)

II. La restitution et la validation.

- L'Atelier du 09 au 10 mai avait pour objectif la restitution des résultats de ces consultations en vue de leur adoption pour inclusion dans la version finale du Plan d'Investissement à présenter par le Ministre.
- A l'issue des travaux en équipes, les avis récoltés en province ont été synthétisés sous trois rubriques : pertinents, moins pertinents, en dehors du cadre PIF.
- 75 personnes venant de toutes les provinces et représentant différentes catégories de parties prenantes ont pris part à l'Atelier National de restitution, et ont signé le communiqué final.

III. La couverture médiatique.

- En vue de l'information du public sur l'évolution du processus, il était convenu d'assurer une large couverture médiatique des étapes essentielles.
- Au moins quatre chaînes de Télévision locales ont effectué un reportage de l'Atelier Pédagogique, et l'ont diffusé sur leurs ondes ;
- Au moins cinq organes de presse écrite ont inclus dans leurs colonnes intérieures, le reportage sur l'organisation de l'Atelier Pédagogique.
- Chaque Atelier Provincial bénéficiait d'une large couverture médiatique, selon le contexte local, tandis que l'Atelier National a été couvert par les grandes chaînes de télévision nationales, ainsi que par la presse écrite.



IV. La synthèse des Résultats

Très grand intérêt et beaucoup d'attentes en Province sur l'Investissement.

IV.1. Les craintes exprimées.

- Sécurisation foncière et harmonisation entre pouvoir public et pouvoir coutumier
- Confiscation par l'élite ;
- Inégalité dans la répartition des opportunités (communication insuffisante, etc.)
- Valoriser d'autres types d'apports non numéraires par des porteurs de projets (travail des communautés, terres sécurisées, etc.)
- Interférence du Politique dans la décision de sélection des projets admissibles ;
- Insuffisance de la capacité des administrations provinciales à faire le suivi et la coordination des projets ;
- Difficulté d'accès aux financements aux structures moins fortes suite à l'imposition d'exigences trop contraignantes.

IV. 2. Les attentes.

- Opportunité de création d'emplois locaux et d'appui aux économies locales dans les zones de mise en œuvre de projets ;
- Injection de capitaux par les financements apportés, ce qui est bon pour les économies, qui souffrent de manque de fonds ;
- Potentiel de revitalisation des banques et autres structures financières (coopératives d'épargne, micro finances, etc.) pour la gestion des fonds ;
- Opportunité de valorisation de certains terroirs par l'implantation de projets bénéficiant de financements sûrs et mettant en lumière les valeurs intrinsèques de ces terroirs, parfois méconnus.

IV. 3. Les préoccupations exprimées.

- Scepticisme : « qu'est-ce qui nous dit que ce ne sera pas une promesse en l'air de plus ? »
- Quels seront les délais entre :
 - La soumission des projets et leur approbation ;
 - La signature des accords et la libération des fonds ;
- Eviter les délais trop élastiques (certains milieux ont de malheureuses expériences antérieures);



- Comment garantir l'accès à cette opportunité aux structures moins formalisées ? (structures locales informelles, structures claniques / familiales disposant de terres ou forêts, en général, initiatives locales de développement, etc.) ?
 - Alléger les procédures
 - Organiser une forme de « coaching » pour les renforcer ;
 - Intégrer le renforcement des capacités de gestion dans les programmes de formation.